

les nourrir et exempts de servis, excepté un, acquis par le seigneur depuis 12 à 13 ans.

Un des domaines, nommé Monchervet, est en fief et à rente noble.

Dépendent de cette terre, outre le fossé à fond de cuve autour du château, environ une douzaine d'étangs, grands ou petits, appoissonnés et nourrissant d'eau de source les meilleurs poissons qu'on puisse manger.

Au milieu de ladite terre sort une petite rivière nommée Ransonnet, où l'on prend quantité de truites, écrevisses et autres petits poissons.

Environ au milieu de ladite justice est bâti le château, consistant en une assez grande anti-cour, entourée d'assez grandes écuries et fenières à loger plus de trente chevaux, une loge sur piliers de pierre à tenir carosse, chars, foin et paille, ladite cour d'environ 70 à 80 pieds de carré; dans cette cour est enclos le logement haut et bas du concierge. De là, on entre dans la cour du château par un pont-levis traversant un grand fossé à fond de cuve, revêtu d'un grand portail de pierre de taille, en forme de tour carrée, couvert à la française, à côté duquel portail est la fausse braye.

La cour du château est carrée, bornée des trois autres côtés du logement et château de galerie, salles, chambres et autres appartenances.

A chaque coin du château est une tour carrée, assez grande, couverte à la française, qui déborde et défend le château, le tout étant entouré d'une fausse braye et d'un fossé plein d'eau courante, revêtu de murailles à fond de cuve; autour du fossé sont placés un jardin assez grand, un verger, un bois de charmes et une garenne, clos et entourés de murailles.

Dans l'enclos du château il y a une bonne cave voûtée, un puits d'excellente eau qui ne tarit point, grandes cuisines, salles basses, fournier voûté et plusieurs autres grands membres bas; chapelle au deuxième étage, au